

en 1861, par l'Académie de Lyon, M. Poyet, ingénieur des mines, avait supposé que ce fut à l'aide d'une association avec Jacques Cœur. Ce n'était là qu'une simple présomption. Mais la découverte faite aux Archives départementales par M. Vital de Valous du testament de Jean Jossard, fils de Hugues, vient confirmer à cet égard les conjectures du savant ingénieur. Ce document nous apprend, en effet, que les mines découvertes et exploitées par Hugues Jossard le furent aussi par Jacques Cœur. Outre les mines de Chessy, de Saint-Pierre-la-Palud et de Joux sur Tarare, il est certain que l'illustre argentier posséda celles de Cône et de Sourcieux. Or ces deux mines avaient été découvertes par Hugues Jossard, et la première, au moins, était encore dans sa famille, plusieurs années après la disgrâce de Jacques Cœur. Cardans son testament, en date du 3 novembre 1464, Jean Jossard seigneur de Châtillon d'Azergues et de Coleymieux donne à ses deux filles, Françoise et Jeanne, le revenu de ses mines de *Cona* et du Mont (1).

L'association de Jacques Cœur avec les Jossard, pour l'exploitation des mines de Sourcieux et de Brullioles, nous paraît donc aussi certaine que celle qu'il avait contractée avec les Baronnat pour les mines de Joux sur Tarare.

Dans son étude historique si remarquable sur Jacques Cœur, M. Pierre Clément estime que les mines du Lyonnais ne furent point l'une des sources de la grande fortune de l'habile financier, et que, s'il ne les abandonna point, ce fut à cause du prestige qui s'attachait à cette exploitation ; ce serait ainsi au commerce seul qu'il aurait dû son extrême opulence (2). M. Poyet n'est point de cet avis ; suivant lui les mines du Lyonnais devaient produire de beaux revenus. Il est vrai qu'après la condamnation de Jacques Cœur

(1) Il s'agit là sans doute de la montagne de Montchanin dont il est parlé dans la pièce citée précédemment. — Archives du départ. du Rhône. Extrait des causes pies : Mss. de Cl. Le Laboureur.

(2) P. Clément. Jacques Cœur et Charles VII, p. 119.